



P E R S P E C T I V E S

# **Partager la production des connaissances en violence conjugale**

*Analyse critique d'un processus  
de recherche expérimenté  
dans le cadre de TRAJETVI*

---

Catherine FLYNN

Professeure

Unité d'enseignement en travail social

Département des sciences humaines et sociales

Université du Québec à Chicoutimi

Josiane MAHEU

Agente de liaison

Coordonnatrice de projets

Relais Femmes

TRAJETVI - Trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide

Pénélope COUTURIER

Étudiante à la maîtrise en service social

Université d'Ottawa

Louise LAFORTUNE

Coordonnatrice des dossiers liés à l'intervention et à la problématique  
Regroupement des maisons d'hébergement  
pour femmes victimes de violence conjugale du Québec

Kathy MATHIEU

Coordonnatrice  
Table Carrefour violence conjugale Québec-Métro

Geneviève LESSARD

Professeure titulaire  
École de travail social et de criminologie  
Université Laval

Louise HAMELIN-BRABANT

Professeure associée  
Titulaire à la retraite  
Faculté des sciences infirmières  
Université Laval

Charlotte GAGNON

Diplômée à la Maîtrise  
Service Social  
Université d'Ottawa

Marie-Marthe COUSINEAU

Directrice scientifique Trajetvi  
Professeure titulaire, École de criminologie  
Vice-Doyenne, Faculté des arts et des sciences  
Université de Montréal

Les auteures tiennent à souligner l'importante contribution de Joannie Pépin-Gagné dans la réalisation et l'évaluation de ce projet de recherche.

Le présent article propose un retour sur la démarche de recherche, expérimentée dans le cadre d'un projet faisant partie de la programmation de TRAJETVI. Ce vaste projet soutient depuis 2013 différentes recherches menées en partenariat sur les violences faites

aux femmes vécues en contexte conjugal. La perspective féministe intersectionnelle dans laquelle ce projet inscrit son approche implique de s'attarder aux différents rapports de pouvoir impliqués dans les processus de production du savoir. Les résultats obtenus réitèrent l'importance de mieux soutenir les partenaires des milieux de pratique, qui portent souvent seuls la responsabilité du projet au sein de leur organisme, de se doter d'un échéancier réaliste ainsi que d'un plan de mobilisation des connaissances qui permet l'appropriation des résultats par toutes les parties impliquées.

Mots clés: Recherche en partenariat, violence conjugale, praticien.nes-chercheur.es, recherche féministe, recherche évaluative.

*This article presents a reflection on a research process, experienced in the context of TRAJETVI. Since 2013, this vast project has supported various research carried out in partnership on violence against women experienced in a conjugal context. The intersectional feminist framework of this research need to focus on power relations involved in the knowledge production processes. The results obtained reiterate the importance of better supporting the partners from practice environments, who often bear sole responsibility for the project within their organization, to have a realistic timetable and to develop a knowledge transfert plan which allows the appropriation of the results by all the parties involved.*

*Keywords : Collaborative research, Domestic violence, practitioner-researcher, feminist research, evaluation research.*

## INTRODUCTION

La recherche en partenariat est à la fois reconnue par les chercheur.e.s, les milieux de pratiques et les organismes subventionnaires comme un mode de production des connaissances permettant la coconstruction des savoirs et l'expérimentation de pratiques novatrices (Bussièrre et Fontan, 2011). Si de nombreux écrits abordent les défis et les *conditions* de la recherche en partenariat dans le champ de l'intervention sociale (White et Battaglini, 2013 ; Bussièrre et Fontan, 2011), peu d'études francophones récentes (Lessard *et al.*, 2012 ; 2017) proposent des exemples de démarche empiriques réunissant différents acteurs des milieux universitaires et des milieux de pratique concernés par la violence conjugale.

Cet article présente une démarche de recherche en partenariat expérimentée dans le cadre de TRAJETVI<sup>1</sup>. Un des buts de cette étude consistait à documenter les différents défis liés aux pratiques des intervenant.e.s œuvrant auprès des femmes victimes de violence conjugale. Cette étude a été menée par un comité de travail de sept membres en provenance du milieu de la recherche (étudiantes, chercheuses et professionnelles de recherche) et de neuf partenaires-chercheuses issues de regroupements concernés par l'offre de services aux femmes victimes de violence<sup>2</sup>. Après une recension des écrits sur les principaux enjeux de la recherche en partenariat, cet article propose une analyse du processus de cette recherche à la lumière des *conditions* ayant émergé des écrits scientifiques. La discussion qui suivra réaffirme certains jalons méthodologiques dans la réalisation de projets menés en partenariat et propose des réflexions à poursuivre dans le cadre d'une telle démarche.

## **LA RECHERCHE EN PARTENARIAT – LIEU D'INTERSECTION ENTRE DIFFÉRENTES RÉALITÉS**

La recherche en partenariat repose sur la volonté de mettre en relation des acteurs sociaux provenant de milieux divers et ayant des statuts parfois plutôt hétérogènes (Dumais, 2011). Ce rapprochement entre les mondes de la recherche et de la pratique tend à s'éloigner des modèles de recherche traditionnels qui se limitent souvent à une démarche presque exclusivement dédiée à la réflexion entre chercheur.e.s. Le partenariat entre une diversité d'acteurs et de disciplines, bien qu'il permette de juxtaposer expériences, savoirs et ressources, nécessite de faire cohabiter des réalités qui divergent, ou parfois, s'opposent.

Les motivations relatives à l'implication dans une démarche partenariale sont diverses et étroitement liées aux finalités perçues pour le projet de recherche. La communauté de chercheur.e.s est généralement davantage animée par des objectifs visant le développement de connaissances et de théories relatives à son objet d'étude, alors que la communauté de praticien.ne.s voit la recherche comme un outil d'amélioration des pratiques ou en soutien

- 
1. Trajetvi, dirigé par Marie-Marthe Cousineau (CRSH 2013-2020), est un projet qui porte sur un enjeu majeur en violence conjugale : l'adéquation entre les services disponibles pour les femmes victimes de violence conjugale et les besoins spécifiques de groupes particuliers de femmes en contextes de vulnérabilité.
  2. Notons la participation de Relais-Femmes, de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, le Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale du Québec, l'Alliance des maisons de deuxième étape, la Table Carrefour violence conjugale Québec-Métro en violence conjugale, la Table de concertation régionale en violence conjugale et agressions sexuelles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Table de concertation en violence conjugale de Montréal et Femmes autochtones du Québec.

à ses luttes politiques (Bussière et Fontan, 2011 ; Vaillancourt, 2005 ; Reback *et al.*, 2002). Ainsi, différentes manières d'aborder la recherche et son objet coexistent souvent au sein d'un seul et même projet. Aussi, les chercheur.e.s et les praticien.ne.s peuvent avoir des attentes différentes face à l'organisation du travail (Fook *et al.*, 2011), une vision divergente des « bonnes » méthodes à mobiliser pour documenter le problème (Kaye *et al.*, 2015), de même que des façons distinctes de percevoir, de comprendre et d'expliquer la situation à l'étude (Bell *et al.*, 2004). Enfin, les réalités liées au contexte organisationnel laissent place à des priorités spécifiques à chacun des milieux. Par exemple, les praticien.ne.s étant souvent dispensateur.trice.s de services, la disponibilité envers les utilisateur.trice.s devient leur priorité (Fook *et al.*, 2011).

Au-delà des défis associés à la recherche en partenariat, l'absence de consensus quant à la définition de la violence conjugale complexifie la coconstruction autour de cet objet de recherche (Lessard *et al.*, 2015). Bien que la définition de la violence conjugale, adoptée par le Gouvernement du Québec dans sa politique de 1995 et toujours effective aujourd'hui, place la dynamique coercitive et les rapports de pouvoir au centre de ce phénomène, les différentes mesures de la violence conjugale mobilisées dans les vastes enquêtes populationnelles évaluent en fait l'occurrence et la non-occurrence des comportements violents au sein du couple (Damant et Guay, 2005). Cela illustre un important décalage entre la mesure empirique du problème et sa définition théorique (Winstock, 2016) et politique (Lessard *et al.*, 2015). Les milieux de pratiques qui œuvrent auprès des femmes, par leur dépendance au financement étatique et par l'observation directe des conséquences des priorités d'action du Gouvernement sur le terrain, vivent de façon plus marquée les tensions associées à ce décalage (Monastesse, 2015). Dans ce contexte, la recherche en partenariat, avec des praticien.ne.s ne partageant pas toujours la même vision de la violence conjugale et entretenant des rapports tendus, s'en trouve particulièrement complexifiée. Ainsi, au pont à créer entre les milieux de la recherche et les milieux de pratiques s'ajoute la nécessaire re-solidarisation de ces derniers au sein de la démarche de recherche. Malgré les nombreux défis associés à cet arrimage, plusieurs écrits scientifiques soulèvent néanmoins des *conditions* permettant d'actualiser la recherche en partenariat et de concilier les intérêts de chacun.e.s.

## **AVOIR UNE VISION COMMUNE DU DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE, DÈS L'ÉLABORATION DES OBJECTIFS**

Les motivations des partenaires impliqués dans des projets de recherche, qu'ils soient issus du milieu universitaire ou des milieux de pratique, peuvent être différentes. Par exemple, les praticien.ne.s peuvent avoir l'attente que les objectifs valident ou illustrent empiriquement certaines de leurs observations, alors que les chercheur.e.s peuvent aborder le terrain de la recherche de façon plus inductive (Gervais, 2001). La recherche en partenariat nécessite donc de considérer les objectifs de toutes les parties impliquées, de sorte que chacune puisse tirer profit de la démarche. Cela implique l'établissement d'une vision commune du projet, mais également de ses retombées, afin de faire cohabiter la logique à la fois des chercheur.e.s et des praticien.ne.s dans toute sa diversité (Fook *et al.*, 2011 ; Kurtzman, s.d. ; Morissette, 2013 ; Vaillancourt, 2005 ; Suarez-Herrera *et al.*, 2013 ; Lessard *et al.*, 2012). Une fois les attentes clarifiées, les objectifs énoncés doivent être compatibles et complémentaires afin d'assurer une certaine cohérence au processus (Vaillancourt, 2005). Toutefois, la recherche n'étant pas un projet fixe dans le temps et dans l'espace, le devis doit être perçu comme un contrat flexible appelé à être clarifié et révisé continuellement (Fook *et al.*, 2011 ; Vaillancourt, 2005). Cependant, l'emploi du temps des praticien.ne.s, souvent très chargé rend difficile l'ajout de toutes tâches imprévues (Bell *et al.*, 2004). Les ressources financières insuffisantes ne permettent pas non plus une participation soutenue des intervenant.e.s et participant.e.s (Fook *et al.*, 2011 ; Kaye *et al.*, 2015 ; Williams, 2004). Le temps alloué au projet de recherche est souvent réduit du fait que la présence aux réunions, conférences, séminaires, événements, etc. n'est pas rémunérée. Ainsi, il est recommandé d'évaluer les possibilités d'action selon le contexte socioéconomique dans lequel le projet s'insère, et ce, afin de permettre des ajustements dans la démarche de recherche en partenariat (Bell *et al.*, 2004 ; Kaye *et al.*, 2015).

## **L'IMPORTANCE DE CLARIFIER LES RÔLES ET DE DÉCONSTRUIRE LES RAPPORTS DE POUVOIR À TOUTES LES ÉTAPES DE RECHERCHE, INCLUANT LA RESTITUTION DES DONNÉES**

La question du pouvoir, présentée comme un enjeu à surmonter dans une démarche partenariale, est fréquemment soulevée (Lessard *et al.*, 2012 ; 2017). Les chercheur.e.s, en raison de leur formation et de leur position dans le projet, sont le plus souvent associé.e.s au rôle de « dirigeant.e » ce qui, concrètement, provoque des rapports inégaux (Williams,

2004). Pour déconstruire ces rapports de pouvoir, il importe de sortir des structures de recherche traditionnelles en repensant la gouvernance des projets. Ainsi, la coconstruction du projet, mais également sa cogestion, apparaissent une voie à privilégier. La cogestion fait référence à l'implication de tous les partenaires à toutes les phases de la démarche scientifique (Fook *et al.*, 2011 ; Reback *et al.*, 2002 ; Lessard *et al.*, 2012) et à la représentativité tant des chercheur.e.s que des praticien.ne.s à tous les niveaux de gestion (Fook *et al.*, 2011 ; Kurtzman, s.d.). Ce qui implique de reconnaître les expertises de chacun.e au-delà de leur position au sein du projet, dans l'optique de déléguer les tâches en fonction des habiletés respectives, tout en soutenant les contributions spécifiques des partenaires impliqué.e.s (Fook *et al.*, 2011 ; Gervais, 2001 ; Kurtzman, s.d. ; Morissette, 2013 ; Lessard *et al.*, 2012). La déconstruction de la division traditionnelle des tâches au sein de la recherche est aussi importante à l'étape du transfert des connaissances (Bussière et Fontan, 2011). Trop peu de temps et de ressources sont attribués à la production de matériels diffusables dans les milieux de pratique (Gervais, 2001), il est nécessaire de développer dès le départ un plan de mobilisation des connaissances (Bell *et al.*, 2004 ; Morissette, 2013 ; Reback *et al.*, 2002 ; Williams, 2004) afin de restituer les données auprès de l'ensemble des acteurs concernés par le projet. Enfin, pour éviter la cristallisation de rapports de pouvoir inégaux ou des tensions, il est suggéré de prévoir des espaces et des mécanismes de résolution de conflits (Gervais, 2001).

## **CADRE D'ANALYSE**

L'engagement de Relais-Femmes à titre de direction communautaire de TRAJETVI et plus largement en tant que membre fondateur du CRI-VIFF a conduit le comité de travail à se pencher plus spécifiquement sur la contribution de cet organisme dans les fondements de la recherche en partenariat. Une réflexion plus large portée au sein de TRAJETVI a amené le comité de travail à revisiter un texte de Gervais (2001). Malgré que presque vingt ans se soient écoulés depuis sa parution, il est alors apparu évident que son contenu présentait des enjeux bien actuels auxquels nos démarches de recherche sont confrontées. En prévision de l'évaluation du processus expérimenté dans le cadre de cette étude, les membres du comité se sont entendus pour orienter le processus de collecte des données et d'analyse. Ainsi, Gervais (2001) revient de façon plus systématique sur différents enjeux relatifs à la recherche en partenariat présentés plus haut. L'auteure identifie principalement : 1) le croisement entre deux cultures, 2) l'arrimage entre la production de résultats et une démarche stratégique, 3) la reconnaissance des différents objectifs de recherche, 4) la prise en compte des attentes et des contraintes dans la diffusion des résultats, 5) la cohabitation

entre la liberté intellectuelle des chercheuses et la vie associative des groupes, 6) la création d'un espace de résolution de tension, 7) les risques d'instrumentalisation de la recherche et des milieux de pratique, 8) le maternage, 9) les liens fusionnels entre certains partenaires, 10) les mécanismes d'évaluation et la possibilité de retrait, 11) le soutien aux membres partenaires, 12) le rythme de chacune, et 13) le partage des responsabilités, des ressources et de la reconnaissance.

## MÉTHODOLOGIE

Ce projet de recherche visait à documenter le point de vue des intervenant.es concerné.es par les services offerts aux femmes victimes de violences conjugales sur les différents défis associés à leur pratique. Il a été mené par un comité de travail composé de sept membres en provenance du milieu de la recherche (étudiantes, chercheuses et professionnelles de recherche) et de neuf partenaires-chercheuses issues de regroupements concernés par l'offre de services aux femmes victimes de violence conjugale. L'étude s'est déroulée entre l'hiver 2015 et le printemps 2016 et a permis d'entendre la parole d'une centaine d'intervenant.es œuvrant auprès des femmes victimes de violence conjugale. Les données ont été collectées dans trois régions du Québec soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montréal et la région de la Capitale-Nationale. Au total, 9 groupes de discussion ont réuni, entre juin 2015 et mars 2016, 54 intervenant.es. De ce nombre, 32 intervenantes ont recours à l'approche féministe en maison d'hébergement ou dans un centre de femmes et 22 intervenant.e.s œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le corpus total de cette étude comprend également l'analyse des trois jours de rencontre annuelle du réseau des maisons d'hébergement autochtone du Québec ayant réuni 46 intervenant.e.s en octobre 2015.

Au terme de l'étude, il est apparu pour l'ensemble des membres de notre comité de travail que la démarche réalisée avait été un lieu d'apprentissage et d'actualisation pour la recherche en partenariat. S'il n'avait pas été prévu d'évaluer de façon assidue le processus à chacune des principales étapes, le comité a choisi d'adopter une procédure d'évaluation rétrospective afin de systématiser les observations et réflexions des membres et pour mieux orienter la suite de nos travaux au sein de TRAJETVI. Inspirées par le texte de Gervais (2001) sur la recherche en partenariat, les membres du comité de travail ont créé un questionnaire d'évaluation auto-administré afin de mieux apprécier ce partenariat. Le questionnaire comprenait cinq questions ouvertes : les trois premières s'intéressaient à l'engagement des membres au sein de la démarche, les éléments ayant facilité leur

mobilisation et ceux l'ayant complexifiée. La quatrième question laissait les membres du comité s'exprimer sur la façon dont les différents enjeux du travail en partenariat énumérés par Gervais (2001) s'étaient matérialisés au sein du projet. La dernière question proposait une ouverture vers l'avenir, en documentant la façon dont le processus expérimenté transformait notre pratique de recherche en partenariat, selon que l'on ait été issu du milieu de la recherche ou des milieux de pratique.

Toutes les membres du comité ont été invitées à y répondre, huit membres du comité de travail ayant été impliquées dans la démarche depuis le tout début l'ont complété de façon anonyme<sup>3</sup>. Néanmoins, en raison de la teneur de l'engagement spécifique de chacune des membres, il pouvait être aisé de relier les réponses recueillies aux personnes les ayant formulées. Un sous-comité a été créé afin d'analyser les principaux enjeux identifiés par les membres. Ce sous-comité était formé de deux partenaires-chercheuses des milieux de pratique et de deux chercheuses universitaires. Le corpus étant relativement petit, une courte analyse de contenu mixte (Mayer et Deslauriers, 2000) a été réalisée à l'aide de Microsoft Word. Bien que les principales conclusions aient été identifiées en sous-comité, l'ensemble des membres du comité de travail a eu l'occasion de réfléchir et de commenter les résultats au cours d'une rencontre. Ainsi, les membres n'ayant pas rempli le questionnaire à l'été 2016 ont alors été entendues. En fonction de leurs intérêts, certaines membres ont alors proposé de s'engager plus activement dans la rédaction de cet article. La démarche présentée dans la section suivante reprend chacune des étapes de la recherche en montrant les différents enjeux liés à la recherche en partenariat qui se sont présentés en cours de route.

## **RETOUR SUR LE PROCESSUS DE RECHERCHE EXPÉRIMENTÉ DANS LE CADRE DE CE PROJET**

### **L'élaboration des questions et des objectifs de la recherche**

Ce projet s'inscrit dans la programmation de la cellule trajectoires de TRAJETVI vaste projet de recherche en partenariat amorcé en 2013. Dès le début de TRAJETVI, une rencontre annuelle, réunissant une douzaine de chercheuses et les neuf partenaires-chercheuses des milieux de pratique impliquées dans un des volets de ce vaste projet, visait

---

3. Si le comité de travail a mobilisé 16 personnes, l'essentiel du travail a été réalisé par un comité formé de 12 personnes. Le nombre de 16 est attribuable aux étudiantes qui se sont ajoutées vers la fin du projet, en prévision de l'étude subséquente.

à établir les fondements des travaux à entreprendre. Lors de la rencontre de 2014, les partenaires-chercheurs présentes ont montré un vif intérêt pour se mobiliser rapidement afin de collecter des données à la fois auprès des femmes victimes de violence conjugale et des milieux de pratique concernés, dans le but de documenter la trajectoire de violence et de recours aux services des femmes d'une part, ainsi que les défis liés à l'intervention auprès de ces dernières, d'autre part. Cet élan de motivation a incité une chercheuse, une professionnelle de recherche et une partenaire-chercheuse à élaborer et à proposer aux collègues une première phase de collecte de données visant à documenter les défis liés aux pratiques auprès des femmes victimes de violence. On rencontrerait les intervenant.e.s dans un premier temps, afin de faire connaître le projet auprès des milieux de pratiques et, ainsi, intéresser ces derniers à se mobiliser dans un projet ultérieur se réalisant auprès des femmes. Si l'automne 2014 a été consacré à la mobilisation et à la création du comité de travail, la première rencontre officielle du projet s'est tenue en janvier 2015, afin d'élaborer les principaux objectifs de cette première phase de travail.

Lors de cette rencontre, toutes les membres du comité ont saisi l'opportunité de s'exprimer sur leur vision du projet, sur les objectifs à atteindre. Si les partenaires-chercheuses des milieux de pratique ont nommé plusieurs difficultés auxquelles les intervenant.e.s se buttent sur le terrain dans l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale, les chercheuses ont rappelé les objectifs du projet, soit de documenter les enjeux liés à la collaboration et les enjeux spécifiques aux différentes régions participantes (Capitale-Nationale, Montréal, Saguenay-Lac-Saint-Jean et le réseau des maisons d'hébergement autochtones). La partenaire œuvrant auprès des femmes autochtones a aussi réaffirmé la motivation de son réseau à s'engager dans ce projet. Ainsi, on a décidé que cette première étude, réalisée auprès des intervenant.e.s, documenterait les quatre aspects suivants : 1) les trajectoires de recours aux services, 2) les défis liés à l'intervention et à l'accompagnement auprès des femmes allochtones et autochtones victimes de violence conjugale, 3) les défis liés à la collaboration intersectorielle et 4) les enjeux régionaux spécifiques. Le tout afin de trianguler ces résultats avec la littérature existante et les récits de vie des femmes qui seraient collectés en deuxième phase.

À travers les questionnaires remplis par les membres du comité de travail, on a pu observer que la mobilisation a été favorisée par l'implication de toutes, dès cette première étape de la recherche. En fait, les quatre dimensions documentées ont permis de concilier à la fois les intérêts et les préoccupations des partenaires issus des milieux de pratique et du milieu universitaire pour la suite du projet, ce qui représente une importante condition du travail

de recherche en partenariat (Vaillancourt, 2005 ; William, 2004). Aussi, pour quelques membres, cela a également permis de déconstruire, dès le départ, des rapports de pouvoir entre chercheuses et partenaires-chercheurs. Cet engagement est important afin d'éviter l'instrumentalisation des milieux de pratique en limitant leur participation au recrutement (Gervais, 2001). La coordination dynamique, réalisée par une chercheuse, appuyée par une professionnelle de recherche et par une partenaire-chercheuse de Relais-Femmes, de même que les communications fréquentes et transparentes avec les membres du comité de travail ont facilité l'implication des membres en début de projet. Si le leadership de l'équipe de coordination apparaît rétrospectivement comme une condition indispensable à la recherche en partenariat, on en fait pourtant très peu mention dans la littérature sur le sujet.

L'évaluation rend néanmoins compte d'une décision prise en amont de la formation du comité de travail, soit celle de la collecte de données auprès des intervenant.e.s œuvrant auprès des femmes victimes de violence conjugale, reléguant le point de vue de ces dernières à un projet ultérieur. Même si, pour les trois membres à l'origine du projet, il s'agissait de la démarche la plus facilitante, *a posteriori* cette idée ne faisait pas consensus. Une partenaire-chercheuse soutient d'ailleurs que le regroupement qu'elle représente n'approuvait pas cette stratégie. Cela s'est traduit par la difficulté à promouvoir le projet et à permettre sa réalisation au sein de son réseau. Néanmoins, l'engagement de cette membre du comité de travail est resté entier et son regroupement l'a appuyée dans les différentes étapes du projet. Cependant, cela montre qu'au-delà de la formulation des objectifs, l'ensemble du projet doit être discuté collectivement et tous les membres doivent avoir une compréhension commune des défis et enjeux inhérents au processus de recherche (Fook *et al.*, 2011).

Puisque l'élan initial avait surtout été donné par les praticien.ne.s, les chercheuses ont davantage exercé un rôle de soutien à cette étape de la recherche, marquant ainsi une rupture avec les processus traditionnels (Williams, 2004). L'évaluation a révélé que les chercheuses sentaient alors un engagement plus faible. Cela peut néanmoins avoir contribué à déconstruire les rapports de pouvoir et les rôles traditionnels au sein de notre processus de recherche.

Enfin, l'évaluation soulève un dernier enjeu sur la composition du groupe de travail, soit son homogénéité sur le plan théorique et conceptuel. Bien que celle-ci ait été facilitante en raison de l'adoption rapide d'un langage commun (Bell *et al.*, 2004 ; Reback *et al.*, 2002 ; Vaillancourt, 2005), elle peut avoir limité la portée de la recherche. Les praticien.nes en provenance des milieux institutionnels étant sous-représenté.es au sein du comité de travail,

une diversité de points de vue aurait pu amener une richesse supplémentaire dans les discussions, de même qu'un plus vaste rayonnement des résultats.

### **La planification de la collecte de données**

La planification de la collecte de données a fait l'objet d'une réflexion soutenue à l'intérieur du comité de travail. Des discussions animées lors d'une première rencontre, suivies de plusieurs échanges de courriels, ont permis l'élaboration du guide d'entrevue. Il a ensuite été revu, amélioré, discuté, puis validé par les membres des différents regroupements de praticien.ne.s. Une fois complété, le guide d'entrevue a été discuté et validé lors de la rencontre annuelle de TRAJETVI de 2015 où plusieurs chercheuses, ne siégeant pas au sein du comité de travail, étaient présentes. Cette démarche a permis une implication plus large des membres des regroupements représentés dans le comité. Cependant, l'évaluation montre quand même des défis associés à la dissémination de l'information parmi les membres des regroupements concernés.

Le travail d'élaboration du guide d'entrevue montre également une situation où l'arrimage entre les préoccupations des chercheuses et celles des praticiennes a été plus difficile. Le développement du guide d'entrevue a été une étape de partage de préoccupations où les praticien.ne.s donnaient des informations sur ce qui devait être documenté. La discussion aurait pu constituer du matériel empirique brut alors qu'à cette étape, l'intérêt des chercheuses était centré sur la façon dont l'information pouvait être obtenue par le biais d'un guide d'entrevue de groupe. Ces discussions ont été un moment où les différences entre les milieux de la recherche et les milieux de pratique se sont le plus confrontées, dans un climat convivial voire de plaisir, il importe de le mentionner. Si les chercheuses proposaient surtout un travail plus inductif, les praticiennes étaient principalement centrées sur les retombées du projet et sur la systématisation de leurs observations, à travers une démarche empirique. Cette « tension » entre les deux cultures réunies au sein du comité de travail semble néanmoins courante dans des processus de recherche en partenariat (Gervais, 2001). Ainsi, bien que ces discussions aient été collectives, ce sont essentiellement les personnes responsables de la coordination qui ont formulé les questions, ce qui peut ressembler à une distribution des tâches plus traditionnelle.

La planification de la collecte des données a été menée dans une perspective de recherche de consensus. Un élément important qui s'est dégagé du travail conjoint a été la composition des groupes de discussion. Alors que le projet avait prévu, au départ, des

groupes de discussion réunissant l'ensemble des intervenant.e.s ciblé.e.s par la recherche, les praticien.ne.s ont rapidement soulevé ce choix comme un frein majeur à l'expression libre et transparente des difficultés de collaboration entre les différents milieux d'intervention sollicités par les femmes victimes de violence conjugale. En effet, les collaborations sur le terrain posent parfois certains défis, mettant en évidence des missions et des cultures différentes. Le comité a donc choisi de rencontrer séparément les intervenantes des milieux féministes communautaires et celles (et ceux) des milieux institutionnels ou sociojudiciaires, afin de tenir compte et de restreindre le plus possible l'expression de rapports de pouvoir inégaux. Considérant que TRAJETVI vise à faire émerger les disparités régionales, il a aussi été convenu que la collecte de données se ferait dans les trois régions impliquées dans ce projet, de même qu'au sein du réseau des maisons d'hébergement pour femmes autochtones. La partenaire-chercheure représentant ce réseau, qui est aussi chercheure communautaire, a travaillé de concert avec l'équipe de coordination pour modifier le guide d'entrevue afin de le rendre cohérent avec les réalités des communautés autochtones.

Les discussions sur la composition des groupes de discussion ont permis de nommer des rapports de pouvoir qui sont présents entre les milieux de pratique ; rapports dans lesquels sont les organismes avec qui les partenaires collaborent. Malgré les écueils rencontrés, cette étape a représenté un moment où les expertises des partenaires ont été reconnues et mises à profit au service de la recherche, une condition importante au travail de partenariat (Fook *et al.*, 2011 ; Gervais, 2001 ; Kurtzman, s.d. ; Morissette, 2013).

### **L'approbation éthique**

La démarche s'est somme toute déroulée dans des délais diligents et le projet a rapidement obtenu l'approbation du Bureau de l'évaluation des projets de recherche du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) dans le cadre de la procédure multicentrique. En ce qui concerne les lettres de convenances spécifiques pour les trois sites de collecte, les différents comités d'éthique régionaux ont demandé une liste de personnes ressources. Dans ce contexte, l'apport des représentantes des tables s'est révélé essentiel. Même si cette étape était sous la responsabilité des chercheures, les partenaires s'y sont grandement impliqués, ce qui montre la nécessité de s'adapter aux aléas inhérents aux processus de recherche en « sortant » des rôles initialement convenus (Fook *et al.*, 2011 ; Vaillancourt, 2005).

Malgré les efforts des membres du comité de travail, le contexte de restructuration du réseau de la santé et des services sociaux a entraîné des délais prolongés (6 mois) pour réaliser la collecte dans les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS). Cette restructuration a également rendu complexe le déroulement des groupes de discussion puisque quelques intervenant.e.s clés dans certaines régions n'ont pu être libéré.e.s pour venir participer à la recherche. L'évaluation montre que cette lourdeur des démarches éthiques et les écueils lors des étapes subséquentes de la recherche ont pu contribuer à accroître la frustration des groupes communautaires à l'égard du réseau de la santé et des services sociaux.

### **La collecte des données**

Le recrutement a été orchestré presque entièrement par les partenaires issues des milieux de pratique qui ont sollicité leurs membres et ont fait circuler l'appel dans leurs milieux. Le comité était informé de l'avancement de la collecte par des communications ponctuelles de l'équipe de coordination. Au total, 9 groupes de discussion d'une durée d'environ 90 minutes ont été réalisés et des données ont également été recueillies dans le cadre d'une rencontre du Réseau des maisons d'hébergement autochtones du Québec. La réalisation du groupe de discussion n'a pu avoir lieu pour des raisons exceptionnelles<sup>4</sup>. La partenaire-chercheuse représentant Femme-Autochtones du Québec a obtenu l'approbation des participantes afin d'utiliser les contenus des deux jours de réflexion faits dans le cadre de leur rencontre annuelle et en a effectué l'analyse. Elle a aussi animé un cercle de partage afin de laisser les femmes s'exprimer sur les émotions soulevées par ces circonstances exceptionnelles.

Si les partenaires peuvent parfois éprouver un sentiment d'instrumentalisation à cette étape de la recherche (Vaillancourt, 2005), elles n'en ont pas fait mention dans le cadre des questionnaires d'évaluation. Néanmoins, certaines chercheuses membres de notre comité de travail ont observé que la valorisation de l'engagement des partenaires-chercheuses a été inéquitable au sein du groupe. Si des chercheuses universitaires ont nommé dans leur questionnaire leur sensibilité par rapport au sentiment d'équité et de reconnaissance des partenaires-chercheuses, il ne semblerait pas que les principales concernées l'aient mentionné.

---

4. Le groupe de discussion devait se dérouler le jour de la diffusion du reportage d'*Enquête* portant sur les agressions sexuelles perpétrées par la police envers des femmes autochtones à Val d'or. La charge émotionnelle de cette journée rendait la tenue du groupe de discussion complètement inappropriée.

## **L'analyse des résultats**

Une fois les données collectées, les discussions ont été transcrites sous forme de comptes rendus, puis validées par un.e ou deux participant.e.s volontaires dans chacun des groupes. Cette méthode a été convenue en comité de travail afin de prévoir un niveau d'engagement supplémentaire des participant.e.s à la démarche de recherche. Les entretiens ont été codifiés par la coordonnatrice à partir du logiciel d'analyse qualitative NVivo10. Le document faisant la synthèse des résultats a fait l'objet de plusieurs allers et retours entre les membres du comité. Une première fois, après les discussions réalisées auprès des milieux communautaires féministes, puis six mois plus tard après celles effectuées avec les praticien.ne.s en contexte institutionnel et sociojudiciaire. Enfin, une dernière rencontre de réflexion autour du document a eu lieu en mai 2016, une fois intégrées les analyses de notre partenaire représentant les maisons d'hébergement pour femmes autochtones. Ce document, qui a circulé dans les différents groupes, sert de document de référence pour les activités de mobilisation des connaissances prévues pour ce projet. Il reste néanmoins à le traduire en anglais afin de faciliter son appropriation en contexte autochtone.

Bien que l'analyse des résultats ait fait l'objet de nombreuses discussions dans le comité de travail, l'évaluation fait ressortir le manque de temps à cette étape. En effet, les partenaires au sein du comité de travail n'ont pas eu suffisamment de temps pour retourner dans leurs milieux respectifs et présenter les résultats à leurs membres afin d'obtenir leurs commentaires. Il aurait fallu respecter la logique organisationnelle de chaque milieu impliqué et s'y adapter en ajustant les délais imposés dans le cadre du projet. Au-delà de l'élaboration d'un processus de mise en forme des résultats, tel que recommandé par plusieurs auteur.e.s (Bell *et al.*, 2004 ; Morissette, 2013 ; Reback *et al.*, 2002 ; Williams, 2004), il aurait été important de prévoir des mécanismes permettant la réflexion et la discussion des résultats plus en profondeur avec les membres des différents regroupements, par exemple dans le cadre de séminaires d'appropriation des résultats. Les activités qui ont pu être réalisées se situent, par conséquent, davantage dans une perspective de validation/bonification des résultats que dans une réelle coconstruction.

## **LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES**

Cette première phase de l'étude a laissé place à la préparation de deux articles. Chacune des membres du comité de travail s'est engagée à s'impliquer dans la rédaction de l'un ou l'autre de ces articles, en fonction des intérêts et expertises. Des communications

scientifiques ont aussi été faites dans le cadre de différents événements locaux et régionaux, de même qu'à l'international. Le contenu des présentations a été préparé collectivement par les membres du comité de travail. Au moins une chercheuse universitaire et une partenaire-chercheuse agissaient à titre de présentatrices pour toutes les communications. Des activités d'appropriation des connaissances ont été effectuées dans chacune des tables de concertation des régions ayant participé au projet et lors de l'assemblée annuelle du réseau des maisons d'hébergement autochtones.

Bien que les membres aient apprécié être impliquées dans toutes les productions et communications découlant du projet, cela représentait néanmoins un grand investissement en termes de temps et d'énergie. De plus, le rythme soutenu et les échéanciers difficilement flexibles ont bousculé certaines membres du comité qui se sont senties sous pression, alors que leurs horaires déjà chargés ne leur permettaient pas de s'engager à cette étape. Il s'agit d'un obstacle souvent rencontré dans le cadre de démarche de recherche en partenariat (Bell *et al.*, 2004 ; Lessard *et al.*, 2012). Certaines membres ont aussi souligné la difficulté d'avoir suffisamment de temps pour s'approprier les résultats du projet afin de bien se préparer en vue des présentations. Pour éviter ce type de problème, la réalisation d'un plan de mobilisation des connaissances paraît incontournable. Il s'agit d'identifier à l'avance les lieux de diffusion potentiels et de convenir aussi à l'avance d'un meilleur partage des tâches. En ayant sous-estimé l'importance de cette étape en début de projet, le comité de travail s'est adapté aux occasions qui se sont manifestées en cours de route.

Enfin, l'évaluation révèle des préoccupations quant aux responsabilités et aux rôles des représentantes des différents regroupements au sein même de leurs réseaux respectifs. Si leur engagement au sein du projet est évident, il apparaît que les collègues de leur milieu de travail ne manifestaient pas toujours le même enthousiasme en raison d'un sentiment d'éloignement. Cela amène à réfléchir au type de liaison et de transfert des connaissances qui s'effectue présentement. Des mécanismes, comme la création d'un info-projet, pourraient être mis en place afin de faciliter la mobilisation des membres des principaux regroupements représentés à notre comité de travail.

## **DISCUSSION**

Cette démarche a permis de montrer l'importance de réunir les différentes conditions de la recherche en partenariat présentées dans la revue de la littérature. La conciliation des intérêts des chercheuses universitaires et ceux des partenaires-chercheuses s'est présentée

comme étant incontournable dans le cadre de cette recherche, à l'instar de nombreuses démarches réalisées en partenariat (Fook *et al.*, 2011 ; Kurtzman, s.d. ; Morissette, 2013 ; Vaillancourt, 2005 ; Suarez-Herrera *et al.*, 2013). Beaucoup de temps et de discussions ont été mobilisés en début de projet afin de clarifier les attentes et les motivations des partenaires. Les réflexions sur les méthodes de collecte de données, sur le guide d'entrevue et sur la composition des groupes de discussion ont été des occasions de reconnaître l'expertise des partenaires des milieux de pratique, ce qui a contribué à la déconstruction des rapports de pouvoir tout en respectant les expertises de chacune, un élément fondamental à toute démarche de recherche en partenariat (Fook *et al.*, 2011 ; Gervais, 2001 ; Kurtzman, s.d. ; Morissette, 2013).

Si la littérature scientifique sur la recherche en partenariat fait peu mention des facteurs externes pouvant complexifier ce travail, il s'avère que le comité de travail a été mis au défi à l'étape de l'approbation éthique. De plus, en l'absence d'un plan clair de mobilisation des connaissances, il a été difficile, à certains moments, de poursuivre aussi étroitement le travail de coconstruction. Néanmoins, la transparence et les nombreux échanges avec la coordination tout au long du projet ont permis de stimuler l'engagement des membres. Si de nombreux articles portant sur la dynamique entre les chercheur.e.s et les praticien.ne.s ont montré que les rôles plus décisionnels sont la plupart du temps assumés par les chercheur.e.s (Reback *et al.*, 2002 ; Vaillancourt, 2005), aucun texte recensé ne s'est penché précisément sur le rôle de la coordination dans la déconstruction des rapports de pouvoir. Il apparaît néanmoins qu'une structure unissant une chercheuse, une professionnelle de recherche et une représentante des milieux de pratique a été facilitante. Si ces dernières conditions sont reconnues dans les écrits comme étant aidantes, la complicité au sein de l'équipe et le savoir-être des membres qui la composent ne sont que peu abordés. Il importe néanmoins de rappeler que le poids de cette démarche était porté par chacune des membres auprès de son regroupement. Cela réaffirme la nécessité que les démarches de recherche en partenariat se dotent de mécanismes permettant de faciliter les échanges avec les instances concernées.

Notons également que les enjeux externes liés au contexte politique de l'époque, dans l'attente d'un nouveau plan d'action en violence conjugale, auraient pu avoir des conséquences défavorables pour le déroulement de ce projet de recherche. Le décalage entre les dimensions empirique et théorique, mais aussi la remise en question de l'analyse féministe auraient pu teinter l'orientation de ce projet à différents moments. Le climat de travail convivial adouci par des affinités théoriques et le partage d'une vision commune de

la problématique de la violence conjugale ont d'ailleurs facilité les échanges sur des sujets plus sensibles tout au long du projet. L'homogénéité du groupe sur ces questions a été souvent aidante, mais surtout, la réceptivité des membres du comité par rapport aux conséquences politiques d'une remise en question de l'analyse et des pratiques féministes pour les milieux de pratique a permis d'orienter les analyses en ce sens et de favoriser la mobilisation pour la production d'un article sur ce thème<sup>5</sup>. Ces réflexions communes ont ainsi permis de rallier des intérêts scientifiques à des intérêts pratiques et politiques.

## CONCLUSION

Cet article présente l'analyse critique d'une démarche de recherche en partenariat expérimentée dans le cadre de TRAJETVI. Il permet de voir comment, à chaque étape de la recherche, des efforts ont été déployés par les membres du comité de travail afin de réunir les conditions propices au travail de recherche en partenariat. Cependant, certains facteurs externes, comme la restructuration du réseau de la santé et des services sociaux, ont rendu notre démarche de recherche complexe. Aussi, en l'absence d'un plan de mobilisation des connaissances ralliant les réalités de chacune et présentant des échéanciers réalistes, certaines membres ont pu se sentir bousculées à l'étape de l'analyse et de la mobilisation des connaissances. Néanmoins, cet article témoigne de notre engagement, tout au long du projet, pour rallier les intérêts et réalités de toutes et pour déconstruire les rapports de pouvoir inégaux. Ce travail de coconstruction a grandement été facilité par un climat de collaboration efficace et convivial, et par le souci des membres du comité de travail de faire rayonner les savoirs générés par cette démarche dans les organismes qu'elles représentent.

## BIBLIOGRAPHIE

- BELL, H., BUSCH, N. B., COOK HEFFRON, L., WHITE, B., ANGELELLI, M. J. ET RIVAUX, S. (2004). Balancing power through community building : Setting the research agenda on violence against women. *AFFILIA*, 19(4).
- BUSSIERES, D. ET FONTAN, J. M. (2011). La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS*.

---

5. C. Flynn, P. Couturier, J. Maheu, C. Gagnon, G. Fedida, L. Lafortune, M. Monastesse et M. Cousineau, (2018). Violence conjugale et intervention féministe au Québec – les défis d'une pratique subversive dans un contexte de politiques néolibérales. *Nouvelles Questions Feministes*, 37(2), 47-63.

- CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE (2016). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2016001/article/14303-fra.pdf>.
- DAMANT, D. ET GUAY, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 42(2), 125-144.
- DUMAIS, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université, *SociologieS*. Repéré à <http://sociologies.revues.org/3747#tocto2n1>.
- FOOK, J., JOHANNESSEN, A. ET PSOINOS, M. (2011). Partnership in Practice Research : a Norwegian Experience. *Social Work & Society*, 9(1).
- GERVAIS, L. (2001). *La recherche en partenariat : maintenir l'utopie et relever le défi de la réalité*. Relais-Femmes.
- KAYE, L., CABRERA, P., SMITH, C., HOUSER, S. ET KROLIKOWSKI, A. (2015). Collaborative research challenges and recommendations : A case study of parent engagement in youth mentoring.
- LESSARD, G., FLYNN, C., TURCOTTE, P., JUNEAU, L., DELISLE, R., MEUNIER, V., GODIN, M.-F., ALCEDO, Y. ET DUMONT, A. (2012). Violence conjugale, maltraitance et garde des enfants : une démarche de recherche-action favorisant la résolution des controverses entre les acteurs et l'émergence d'une pratique novatrice et concertée. *Recherche qualitative*, 31(2), 25-51.
- LESSARD, G., MONTMINY, L., LESIEUX, É., FLYNN, C., ROY, V., GAUTHIER, S. ET FORTIN, A. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs. *Enfances, Familles, Générations*, 22, 1-26.
- LYNE KURTZMAN avec la collaboration de CLAIRE VANIER ET LISE GERVAIS. Présentation powerpoint. *La recherche partenariale sous le prisme de la co-construction des connaissances : l'approche de Service aux collectivités*.
- MONASTESSE, MANON. (2015). Enjeux théoriques, politiques et pratiques entourant la définition de la violence conjugale. *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes*. Le 27 mars 2015, Québec.
- MORISSETTE, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production des savoirs ? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/nps/2013/v25/n2/1020820ar.pdf>.
- REBACK, C. J., COHEN, A. J., FREESE, T. E. ET SHOPTAW, S. (2002). Making collaboration work : Key components of practice/research partnerships. *Journal of Drug Issues*. Repéré à <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.882.5268&rep=rep1&type=pdf>.

- RENE, J.-F. ET GERVAIS, L. (2001). Les enjeux du partenariat aujourd'hui. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(1), 20-30. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/nps/2001/v14/n1/008322ar.pdf>.
- SUAREZ-HERRERA, J.-C., WHITE, D. ET BATTAGLINI, A. (2013). La recherche participative en CSSS-CAU : Le cas du partenariat ARIMA comme réseau innovateur de traduction des savoirs. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 73-88. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/nps/2013/v25/n2/1020822ar.pdf>.
- VAILLANCOURT, Y. (2005). La démocratisation des connaissances : L'expérience des pratiques de recherche misant sur un partenariat université/communauté. *Cahier du LAREPPS*, (5)19. Repéré à [http://www.larepps.uqam.ca/page/document/pdf\\_transversal/cahier05\\_19.pdf](http://www.larepps.uqam.ca/page/document/pdf_transversal/cahier05_19.pdf).
- WILLIAMS, L. M. (2004). Researcher-Advocate collaborations to end violence against women : Toward liberating methodologies for action research. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(11).
- WINSTOK, Z. (2016). A new definition of partner violence. *Agression and Violent Behavior*, 28, 95-102.